

 Ouverture du gibier d'eau, réglementation, événements... les infos FDC35 d'août

Si vous ne voyez pas ce message correctement, [consultez-le en ligne](#).



L'actualité de la Fédération Départementale
des Chasseurs d'Ille-et-Vilaine
N°38 - Août 2026

A retenir ce mois-ci !

En bref - Août 2026

- ✓ Forum des associations : une 1ère édition
- ✓ Validation du permis : il est encore temps !
- ✓ Ouverture générale – 20/09 : les rappels à connaître.
- ✓ Gibier d'eau : dates, modalités et déclaration CHASSADAPT.
- ✓ A.C.C.A. : comptes-rendus d'A.G. avant le 20/09.
- ✓ ESOD : comptes-rendus à retourner avant le 30/09.
- ✓ Brame du cerf : découvrez notre nouvelle animation en forêt de Brocéliande.
- ✓ Formations : chasse à l'arc & garde-chasse – des places disponibles !
- ✓ Evènements à venir

Nous sommes ouverts aux horaires habituels :
lundi, mardi, jeudi et vendredi de 9h à 17h15 en continu.

A LA UNE

1er Forum des Associations Cynégétiques : un 1er rendez-vous à faire évoluer

Le samedi 29 août, la FDC 35 organisait la première édition du **Forum des Associations Cynégétiques**, à la Maison de la Chasse de Saint-Symphorien.

Cette journée était destinée aux nouveaux chasseurs ayant obtenu leur permis en 2025 ou 2026, ainsi qu'aux candidats actuellement en formation. **L'objectif** : leur permettre de découvrir les associations du département, leurs pratiques et leurs territoires, et de rencontrer des chasseurs passionnés.

Les associations avaient répondu présentes et se sont mobilisées pour accueillir et échanger avec les nouveaux chasseurs tout au long de la journée.



👋 Un accueil pour les nouveaux présidents

Le Forum a également été l'occasion d'accueillir les nouveaux présidents de sociétés de chasse élus cette année. 18 présidents ont participé à cette matinée dédiée à leur prise de fonction, avec une présentation de la FDC 35, de ses missions, des principales démarches et des services proposés aux associations.

🔄 Un format qui évoluera en 2027

Pour cette première édition, le choix de cibler uniquement les nouveaux chasseurs 2025 et 2026 a entraîné une fréquentation plus faible qu'espéré.

Cette première expérience nous permettra donc de faire évoluer le concept. L'année prochaine, le Forum pourrait être ouvert à l'ensemble des chasseurs du département, afin de permettre à chacun de découvrir les associations, leurs activités et les différentes façons de pratiquer la chasse en Ile-et-Vilaine.

**Merci aux associations et aux nouveaux présidents pour leur mobilisation !
Rendez-vous en 2027 pour une nouvelle édition.**

Guichet unique : il est encore temps de valider votre permis !

L'ouverture générale approche !

Dès le 20 septembre 2026, de nombreux chasseurs reprendront le chemin des territoires. Pour être prêt le jour J, pensez dès maintenant à effectuer votre validation du permis de chasser pour la saison 2026-2027.

✳ Avant toute validation, **n'oubliez pas de retourner votre carnet bécasse** de la saison précédente si vous en détenez un utilisé ou non. Carnet bécasse non rendu = pas de carnet bécasse cette année

💻 **La validation peut être réalisée en ligne, simplement et rapidement, ou par courrier.**

N'attendez pas le dernier moment : validez dès maintenant pour profiter sereinement de l'ouverture !

[Je valide en ligne](#)[Je télécharge le bon de commande](#)

Le saviez-vous ?

Et si vous passiez à CHASSADAPT ?

Fini le carnet bécasse papier à conserver puis à retourner en fin de saison ! Avec CHASSADAPT, votre carnet de prélèvement devient entièrement numérique.

✅ **Plus besoin de retourner votre carnet en fin de saison** : vos données sont transmises automatiquement.

 Tout se fait depuis votre smartphone, directement sur l'application.

 **Pas de réseau ?** Aucun problème ! L'application peut être utilisée hors connexion et les données sont synchronisées dès que vous retrouvez du réseau.

Simple, pratique et sans papier : adoptez CHASSADAPT pour votre prochaine saison !

[Chasser avec ChassAdapt](#)[Je télécharge ChassAdapt](#)

Ouverture générale : rendez-vous le 20 septembre !

Le dimanche 20 septembre 2026, l'ouverture générale de la chasse marquera le début d'une nouvelle saison dans les territoires d'Ille-et-Vilaine.

Avant de reprendre le chemin de la chasse, quelques rappels essentiels :

Permis validé : assurez-vous d'avoir votre permis de chasser validé pour la saison 2026-2027 et votre assurance chasse en cours de validité.

Sécurité : avant chaque sortie, prenez connaissance des consignes de sécurité de votre territoire et respectez les règles de tir et de manipulation de l'arme.

Réglementation : vérifiez les dates d'ouverture et de fermeture ainsi que les conditions particulières applicables aux différentes espèces.

Prélèvements : pensez à respecter les plans de chasse, quotas, bracelets et obligations de déclaration qui s'appliquent à votre territoire.

Applications et outils : pour les espèces concernées, utilisez les outils de déclaration prévus et pensez à enregistrer vos prélèvements au fur et à mesure.

Une ouverture réussie commence par une chasse préparée et sécurisée !

Bonne saison à toutes et à tous !



Recours sanglier disponible en ligne ! (Demande de bracelets supplémentaires)

Demande de recours sanglier 2026-2027

Votre demande doit être faite avant le mercredi 12h pour être disponible le vendredi suivant à partir de 9h.

Rappel : demandes uniquement en ligne ou par courrier. Une demande dans un simple mail ne sera pas prise en compte.

Je demande un recours sanglier

LES ACTUS

Chasseurs de gibier d'eau : dates et modalités, les rappels

La saison de chasse du gibier d'eau est déjà ouverte sur le **domaine public maritime depuis le 1er août 2026** et **depuis le 21 août 2026 sur le domaine fluvial**.

Pour pratiquer la chasse du gibier d'eau, pensez à respecter les dates d'ouverture propres à chaque territoire et à chaque espèce, ainsi que les règles spécifiques qui s'appliquent à cette chasse.

À retenir : la **déclaration des prélèvements de sauvagine est obligatoire sur l'application CHASSADAPT**. Pensez à enregistrer vos prélèvements au fur et à mesure de vos sorties.

👉 Un réflexe simple : téléchargez CHASSADAPT avant vos premières sorties et gardez l'application à portée de main !

Contact

Infos sur ChassAdapt

Les modalités



A.C.C.A. : pensez à vos comptes-rendus d'A.G.

Pour les ACCA, le relevé de conclusion de l'assemblée générale et les ANNEXES 1, 2, 3, 4 à votre règlement intérieur et de chasse doivent être déclarés à la FDC 35 : à compléter et signer, puis à **renvoyer à la FDC 35 avant le 20 septembre 2026.**



📌 **Vous avez encore des places disponibles dans votre société ?**

Faites-le-nous savoir ! La FDC 35 pourra ainsi transmettre vos coordonnées aux nouveaux chasseurs et aux personnes à la recherche d'une société de chasse.

👉 Cliquez sur le bouton ci-dessous pour nous indiquer vos disponibilités.

Contact référente

J'ai de la place !

ESOD : n'oubliez pas votre compte rendu !



Vous avez bénéficié d'une autorisation de tir d'espèces susceptibles d'occasionner des dégâts (ESOD) en 2026, notamment pour la corneille noire, le corbeau freux ou le renard ?

📄 Pensez à retourner votre **compte rendu à la FDC 35 avant le 30 septembre 2026**, par courrier ou par mail.

⚠️ Attention : en l'absence de compte rendu, aucune autorisation ne pourra vous être délivrée l'année prochaine.

❓ **Pour toute question, contactez la DDTM au 02 90 02 32 00.**

COMPTE-RENDU

Compte-rendu à retourner, au plus tard le 30 septembre 2026 à la
FDC 35
Beauregard
35630 SAINT-SYMPHORIEN

NOM :

Prénom :

☐ N'a procédé à aucun tir.

Communes	Nombre de Corneilles prélevées	Nombre de Corbeaux prélevés	Nombre de Renards Prélevés

Je transmets mon compte-rendu 2026

À VOS AGENDAS !

Animation - Soirée contée au Marais Noir de Saint-Coulban 🌿 🌙

À l'occasion des **Journées du Patrimoine**,
venez découvrir les légendes du Marais
Noir de Saint-Coulban lors d'une soirée
contée au crépuscule.

📅 **Samedi 19 septembre 2026 à 19h30**

📖 Avec **William Landin**, conteur du Pays
de Rance, partez à la découverte des
récits et légendes de la Mare Saint-
Coulban : disparitions mystérieuses,
paroisse engloutie, serpent à deux têtes...

🎫 **8 € adulte | 5 € enfant (mineur)**

📍 **Boulienne, Saint-Père-Marc-en-Poulet**

⚠️ **Inscription obligatoire** par mail

MARAIS NOIR
DE SAINT-COULBAN

Soirée contée à la Mare Saint-Coulban

Au cœur du Marais, de nombreuses légendes locales vont reprendre vie, disparitions mystérieuses, paroisse engloutie et monstres légendaires vous attendent !

Conté par
William Landin

**Samedi
19
septembre
à 19h30**

8€/adultes 5€/enfants

RDV: Boulienne: St-père-Marc-en-Poulet
Réservation obligatoire par mail : m.georgeault@fdc35.com

FDC 35
ILLE & VILAINE

Je m'inscris



Chantier participatif au Marais Noir de Saint-Coulban

Participez à un chantier participatif de montage d'un muret en pierre sèche, un
aménagement favorable à l'accueil des lézards des murailles !

 Mercredi 23 septembre

-  **9h30** : présentation et visite du marais
-  10h : début du chantier
-  12h30 : pique-nique
-  13h30 : présentation et visite pour les nouveaux arrivants
-  14h : reprise du chantier
-  Fin à 16h30

 Venez toute la journée ou seulement une demi-journée, selon vos disponibilités !

 Inscription et renseignements : m.georgeault@fdc35.com



Formation chasse à l'arc : n'hésitez pas à vous inscrire !



FDC35
ILLE & VILAINE

FORMATION
Chasse
à l'arc

Samedi 3 octobre
à la FDC35

Inscription obligatoire

Formulaire disponible sur fdc35.com

Envie de vivre la chasse autrement ?

La chasse à l'arc est une pratique passionnante qui allie discrétion, précision et proximité avec la nature. Une expérience unique qui séduit de plus en plus de chasseurs.

 La FDC35 vous propose une formation obligatoire d'une journée pour découvrir la réglementation, les règles de sécurité, le matériel et les bases du tir à l'arc.

 **Prochaine formation : 3 octobre 2026**

 Que vous soyez débutant ou chasseur expérimenté, venez découvrir cette discipline et enrichir votre pratique de la chasse.

 Inscriptions ouvertes dès maintenant auprès de la FDC35.

Photo ©D.GESTIM

Je m'inscris

En savoir plus

Contact

Le saviez-vous ?

La formation à la chasse à l'arc est **accessible dès 12 ans, avec une autorisation parentale** !

Il n'est pas nécessaire d'être titulaire du permis de chasser pour suivre la formation.
Les jeunes peuvent ainsi se former dès 12 ans et obtenir leur attestation de participation à la formation.

👉 L'autorisation de pratiquer la chasse à l'arc sera ensuite **validée lors de la validation du permis de chasser, une fois celui-ci obtenu.**

✅ **Inscriptions ouvertes auprès de la Fédération Régionale des Chasseurs de Bretagne au 02 96 58 06 34.**

📧 **Pour recevoir et retourner votre dossier d'inscription par mail, cliquez sur le bouton « Contact » ci-dessus.**

Formation Garde-chasse particulier : un engagement à ne pas prendre à la légère !

Vous souhaitez devenir ou rester garde-chasse particulier ?

La FDC 35 organise sa prochaine formation les **7, 15 et 16 octobre 2026**, au siège de la Fédération.

📅 Cette formation obligatoire de 2 journées et demie en présentiel permet de suivre les modules 1 et 2, nécessaires à l'exercice des fonctions de garde-chasse particulier. Elle aborde notamment les bases juridiques, les droits et devoirs du garde, la réglementation de la chasse et les connaissances cynégétiques.

🎓 À l'issue de la formation, un certificat de suivi est délivré, permettant d'engager les démarches nécessaires à l'agrément et à l'assermentation.

⚠️ **Une formation complète et exigeante** : les 2 jours et demi de présence sont obligatoires. Il est donc important de s'inscrire en étant disponible sur l'ensemble des journées.

💰 **Tarif : 100 € / candidat**

👉 Ne tardez pas à vous inscrire !



En savoir plus

Je souhaite des infos

Je m'inscris

EVENEMENTS

Concours Amateur Chiens d'Arrêt 2026 : Inscriptions ouvertes

Les inscriptions sont ouvertes pour le Concours Amateur Chiens d'Arrêt 2026 !

Rendez-vous :

📍 12 septembre 2026 à Chaumeré
📍 19 septembre 2026 à Gaël

Que vous souhaitiez partager un moment convivial avec votre chien ou découvrir la discipline, n'attendez plus pour vous inscrire !

📧 Inscriptions et renseignements : fdc35@fdc35.com
☎ 02 99 45 57 97



[Je télécharge la feuille d'engagement](#)

[Contact](#)

🔔 Challenge National Chasseurs de France – Épreuve Départementale 35

Challenge National Chasseurs de France

Épreuve Départementale 35
Le samedi 03 Octobre 2026
à Vieux Vy sur Couesnon (35490)

Renseignements : Arnaud VEILLARD
✉ arnaud.celine.veillard@orange.fr
☎ 06.89.37.44.81

📅 **Samedi 3 octobre 2026 à Vieux-Vy-sur-Couesnon (35490)**

Les passionnés de chiens de chasse ont rendez-vous pour une journée de compétition et de convivialité autour des chiens d'arrêt et chiens leveurs de gibier.

📌 **Inscriptions ouvertes !**

📄 Renseignements : Arnaud VEILLARD

☎ 06 89 37 44 81

👉 Téléchargez le bulletin d'engagement et inscrivez-vous dès maintenant !

[Feuille d'engagement](#)

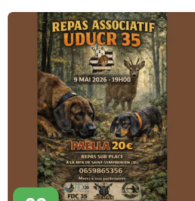
[Contact](#)

[En savoir plus](#)

ANNONCES

Agenda des asso's : plusieurs évènements en ligne, n'hésitez pas à consulter !

L'agenda des asso's



09

Mai

Repas Uducr 35

Repas associatif de l'UDUCR 35 - Samedi 9 mai 2026 Ouvert à tous à la MFR de Saint-Symphorien à 19h, Paella : 20 €. Réservations : Quentin Pierrot - 06 59 86 53 56

MFR ST SYMPHORIEN, 7 Les Morandais, 35630 Saint-Symphorien



06

Juin

Concours de palets organisé par l'ACC de Dingé

Participez au concours de palets organisé par l'ACC de Dingé le samedi 6 juin 2026 au terrain des sports, route de Tinténiac à Dingé. Un moment convivial ouvert à tous, entre défi sportif et bonne ambiance.



14

Juin

Fête Chasse - Pêche 53

Dimanche 14 juin 2026 - Meslay-du-Maine (53) Une journée conviviale pour découvrir la chasse, la pêche et le monde rural : animations, démonstrations et plus de 70 équipages au rendez-vous !

MESLAY DU MAINE 53, MESLAY DU MAINE

La Fédération a mis en place **un agenda pour valoriser vos événements locaux** : repas, ball-trap, animations... et plus encore ! Plusieurs événements sont déjà à découvrir.

Partagez le vôtre par mail :

date, lieu, tarif, affiche et brève description.

Tous seront publiés sur fdc35.com

Je partage mon évènement

Je consulte l'agenda

IDÉE RECETTE

Kebab de faisan

NOUVELLE RECETTE

Kebab de faisan



Ingrédients :

Pour 4 personnes

- Filet de faisan : 500 g
- Huile d'Olive : 100 g
- Ail : 1 gousse
- Paprika
- Coriandre fraîche
- Tomate : 1
- Pain pita : 4
- Citron jaune : 1
- Gingembre
- Yaourt grecque
- Oignon rouge : 1
- Pousses d'épinard

Préparation

• Préparation et cuisson de la viande de faisan

01. Mélanger l'huile, l'ail, le jus de citron, le paprika, le gingembre moulu, le sel et le poivre.
02. Faire mariner les filets de faisan dans la sauce 2h.
03. Cuire en lamelles à feu vif.

• Montage du kebab de faisan

04. Passer quelques minutes au four les pains.
05. Mélanger le yaourt, le jus de citron, la coriandre, le paprika et l'huile.
06. Étaler la sauce dans les pains.
07. Ajouter quelques lamelles d'oignons rouges et de tomates, quelques pousses d'épinard et quelques morceaux de viande faisan.

Fédération Nationale
des Chasseurs



Fédération Départementale des Chasseurs d'Ille et Vilaine

2, Beauregard 35630 Saint Symphorien

02.99.45.50.20

fdc35@fdc35.com

Association agréée au titre de la protection de l'environnement

La FED'NEWS vous a plu ? Alors n'hésitez pas à la partager !

©2026FDC35. All right reserved. Tous droits réservés
Newsletter réalisée par la FDC35 / C.AUBRY -
Image(s) vidéo(s) utilisée(s) sous licence FDC35- stock.adobe.com



Si vous ne souhaitez plus recevoir nos messages, suivez ce lien :
[Veuillez me retirer de votre liste de diffusion](#)